

## **Un rapport de Pierre-Louis Fagniez favorable au maintien de l'épreuve de lecture critique d'articles aux ECN 2008 mais en révisant son coefficient**

PARIS, 28 mai 2007 (APM) - Le député Pierre-Louis Fagniez estime qu'il faut maintenir l'épreuve de lecture critique d'article (LCA) prévue aux épreuves classantes nationales (ENC) de médecine de juin 2008 mais préconise de limiter son coefficient à 10%, dans un rapport remis en avril à l'ancien ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, François Goulard. François Goulard avait décidé en février de suspendre la LCA pour 2008 et chargé le député Pierre-Louis Fagniez d'un rapport sur l'organisation de cette épreuve devant la mobilisation croissante des étudiants en médecine qui dénonçaient une absence d'enseignement homogène sur l'ensemble du territoire et une rupture de l'égalité des chances entre candidats (cf dépêche APM MHKBM006). Selon les conclusions du rapport dont APM s'est procuré copie, Pierre-Louis Fagniez souligne toutefois que ce maintien est conditionné à la mise en place effective de sept mesures d'ici juin 2008. Il préconise d'abord l'enregistrement et la diffusion d'un enseignement de LCA scientifique et sa mise en ligne sur le site internet du Conseil national du concours de l'internat (CNCI) ainsi que la mise à disposition des étudiants de sujets corrigés types préparés par le CNCI. Il recommande également l'organisation d'une réunion générale d'ici la rentrée 2007-08 rassemblant représentants des étudiants, de l'administration, des doyens et des enseignants pour définir la mise en place des heures de cours magistraux et de travaux dirigés dans chaque faculté.

### **QUATRE MOIS DE BACHOTAGE AVANT LES ECN 2008**

Il suggère une "dotation exceptionnelle" d'heures d'enseignement à la LCA pendant les quatre mois qui précèdent les ECN 2008. Pierre-Louis Fagniez souhaite aussi la constitution d'un "groupe de suivi sur la formation et l'évaluation de la lecture critique", composé de doyens, membres du CNCI, enseignants-chercheurs, représentants des étudiants et de l'administration, et la création d'une "collégiale des enseignants référents de la LCA désignés par les unités de formation et de recherche (UFR)". La limitation, pour les ECN 2008, du coefficient de l'épreuve à 10% correspond au coefficient des neuf dossiers cliniques, précise le rapport. S'agissant de l'épreuve, Pierre-Louis Fagniez explique que cinq propositions "emportent l'adhésion de la quasi totalité des personnes auditionnées". Il indique notamment que la LCA "est devenue un outil indispensable pour les médecins car elle leur permet d'actualiser en permanence leurs connaissances et leur donne une méthode d'analyse de l'information garante de leur activité professionnelle" et qu'il "faut impérativement évaluer son apprentissage par une épreuve pour assurer la crédibilité de la qualité de la formation médicale française". Selon ses conclusions, la LCA "doit figurer aux ECN sous peine d'être négligée" et le temps restant jusqu'aux ECN 2008 est "suffisant pour perfectionner le dispositif de formation et d'information, déjà opérationnel depuis quatre ans, mis en oeuvre par les établissements et le CNCI". Enfin, il considère que le poids de la LCA aux ECN devrait être "revu à la baisse" par rapport à la proposition de 20% faite initialement par le CNCI.

### **L'ANEMF SCANDALISEE**

Interrogée lundi par l'APM sur ces conclusions, la présidente de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf), Virginie Prade, s'est déclarée "parfaitement scandalisée". "Il est hors de question de remettre en place cette épreuve annulée pour 2008 par François Goulard", a-t-elle estimé. Par ailleurs, elle estime que la recommandation visant à enseigner la LCA, pour ceux qui passent les ECN en 2008, lors des quatre mois qui précèdent l'épreuve, est "scandaleuse": "on ne peut pas demander à des étudiants d'apprendre en quatre mois ce que d'autres apprendront en quatre ans". L'Anemf doit être reçue au ministère de la santé dans les prochains jours, a indiqué Virginie Prade. Dans un communiqué publié samedi, l'Anemf avertissait que le retour de la LCA dès les ECN 2008 constituerait "un casus belli clair, franc et massif entre les étudiants en médecine" et le ministère de l'enseignement supérieur.